

Procès-Verbal du Conseil d'École
Vendredi 12 juin 2015

Présents : M. Berthier (Maire), Mme Marin, M. Bosson, représentants de la commune
Mme Ranvel, Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale
Mmes Houllier, Thévenot, Dubuisson, Tsao, Guimet, représentantes des parents d'élèves
Mmes François, Le Tressoler, Germain-Chevrel, Pagneux, M. Rambaud et M. François, enseignants de l'école
Mme Roux, enseignante spécialisée UPE2A (unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants)
Mme Brunetti, AESH à l'école

Excusés :

Mmes Guiffard et Lepers, M. Cognée représentants des parents d'élèves
Mmes Bertaux, Sourget, Ara Somohano, enseignantes
M. Vigne, représentant de la commune
Mme Bruno, enseignante spécialisée

Secrétariat : Mme Christelle Pagneux

1. Point sur la rentrée 2015

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
<u>11</u>	21	13	16	18	18	20	27	144

maternelle 45

élémentaire 99

Le CTSD du 10 juin a confirmé la fermeture d'une classe à l'école.

Il y a eu moins d'inscrits que prévu en PS, trois déménagements, deux mutations...

Dans la mesure où des logements se libèrent, on peut imaginer quelques inscriptions d'ici la rentrée.

Les conditions d'enseignement, malgré cette fermeture, devraient rester correctes.

Une interrogation subsiste par rapport aux enfants du CADA : il y a 5 inscrits en ce moment, il y en a eu jusqu'à 15. Pas de fermeture de l'antenne du CADA d'Onnion.

2. Bilan des actions en cours et perspectives

AES/TAP : M. François remercie les personnes assurant l'animation de ce moment.

Il propose de se réunir avant la rentrée 2015 pour organiser au mieux l'utilisation des locaux et unifier les règles de bon fonctionnement. Remarque : des enfants viennent à 13h30, alors qu'ils pourraient être gardés à la maison, cela fait gonfler les effectifs des AES.

Mme Marin demande si le fait de les emmener au terrain de jeu pose un problème, s'il faut un accord des parents. La MJCI a proposé cette alternative et si les taux d'encadrement sont respectés, il n'y a pas de raison pour que ce ne soit pas possible.

M. François interroge les représentants de la commune sur l'état d'avancement du PEDT (Projet Éducatif Territorial). Il est nécessaire pour obtenir un financement de l'État d'un montant de 50 € par élève en 2015.

M. François propose son aide pour la rédaction de ce projet qui n'est pas encore formalisé. La MJCI peut être également sollicitée.

Actions à l'école :

- Les dangers domestiques : travail fait en maternelle, à l'aide d'une exposition avec des panneaux décrivant les dangers pour chaque pièce de la maison. Ensuite, un pompier professionnel, M. Cognée, a été invité dans les classes et a mis en place des saynètes pour sensibiliser les enfants au fait de donner l'alerte. Travail qui a été poursuivi par la visite de la caserne des pompiers de Saint-Jeoire avec des ateliers variés et très intéressants pour les enfants.

M. Cognée est aussi intervenu en cycle 2 et cycle 3 sur le même thème : donner l'alerte, les numéros d'urgence et la Position Latérale de Sécurité pour les plus grands.

- Classe de mer : les CM : les enfants ont été ravis, tout a été très bien organisé, les activités se sont très bien déroulées (sauf la visite du château de Quéribus : déception : sortie annulée parce qu'il y avait trop de vent), les activités étaient très intéressantes, très bien menées. Les enfants ont beaucoup aimé le char à voile. Merci à la commune, au Sou des écoles, aux parents accompagnateurs, au Conseil Général.

- Sortie rivière : classe de CE2-CM1, de CE1-CE2 et les CE1 de la classe de CP-CE1 : sortie d'observation du Risse. Cette sortie a été proposée et financée par le SM3A : elle s'est déroulée en deux temps pour chaque

classe avec une accompagnatrice en moyenne montagne : une demi-journée au bord du Risse : observation, relevés..., et une demi-journée en classe : retour sur les observations, travail sur le pourquoi de l'aménagement d'une rivière par un jeu. Cette animation réservée au cycle 3 jusque-là, a été étendue au cycle 2 depuis cette année.

- Dans le cadre de ses missions, la gendarmerie se propose d'intervenir dans les écoles pour des actions de prévention auprès des élèves de CM2 (permis internet) et de CE2 (permis piéton) :

- Permis internet (tous les CM2) : merci à l'adjudant Marby qui est venu dans les classes pour présenter les dangers d'Internet. Il s'est avéré que des enfants de l'école avaient un compte Facebook (âge minimal 13 ans), et que quelques garçons de CM jouaient à des jeux en ligne interdits aux moins de 18 ans. Il s'en est suivi une discussion intéressante sur les dangers d'Internet.

- Permis piéton (tous les CE2) : ce même gendarme est intervenu pour présenter le projet et rappeler un certain nombre de règles concernant le jeune piéton. Il a laissé un guide pédagogique, qui permet de travailler sur le sujet pendant 3 ou 4 séances en classe. Il revient le 22 juin pour valider les acquis des enfants et leur délivrer « un permis piéton ».

- Activité vélo (les maternelles) : savoir se déplacer, éviter les obstacles, savoir s'arrêter. Les enfants apportent leur vélo à l'école, il y a un petit parcours dans la cour de récréation et les enfants s'exercent.

- Puberté (tous les CM2) : information qui est menée toutes les années par Mme Philippe, infirmière scolaire.

- Instrumentarium (toutes les classes) : c'est un ensemble de percussions emprunté par l'école qui permet aux enfants de produire des sons. Les plus grands ont pu faire des productions sonores de qualité, qui ont été enregistrées. Merci aux conseillers pédagogiques/maîtres formateurs pour la formation donnée aux enseignants, à l'école qui nous a prêté l'instrumentarium, et à Mme Laurence Ara Somohano qui a assuré le retour du matériel à Thorens-Glières.

M. François remercie tous ces intervenants.

3. Questions des parents

Questions à l'équipe enseignante :

1.- Un grand merci pour la classe de mer. Merci aux enseignants pour tout le travail en amont et en aval, aux accompagnants pour le temps donné à nos enfants.

Merci au Conseil Général, à la commune et au Sou des écoles.

2.- Est-ce envisageable d'accueillir les TPS pour éviter une fermeture de classe qui entraînerait une surcharge sur les classes restantes ? Voir un accueil en cours d'année ?

En Haute-Savoie, les TPS sont accueillis et pris en compte dans certains secteurs prioritaires. Ailleurs, ils ne sont pas pris en compte dans les effectifs.

3.- Un grand merci pour toutes les sorties organisées en cours d'année dans les classes maternelles. Par contre, serait-il envisageable, lors de ces sorties, de proposer à l'ensemble des parents concernés la possibilité d'encadrer les enfants ?

Il y a eu une seule sortie en maternelle cette année, celle à la caserne des pompiers. La sortie s'est décidée au dernier moment et les parents sollicités ont été ceux qui étaient disponibles à ce moment-là, et que les enseignants connaissaient. Tous les parents sont régulièrement sollicités pour différentes activités, comme la piscine. Pour les sorties (et surtout la classe de mer), les parents qui accompagnent sont des personnes que les enseignants connaissent, en qui ils ont confiance, et qui seront compétentes pour encadrer les enfants. L'année prochaine, il sera mis en place un Guide du parent accompagnateur qui permettra aux parents qui accompagnent de savoir ce que l'on attend d'eux lors d'une sortie scolaire.

Questions à la mairie :

1.- D'après la pelure, il y a toujours un poste vacant pour les AES. Compte tenu des effectifs prévus, est-ce toujours d'actualité pour la rentrée ? Y a-t-il de nouveaux projets d'activités pour la rentrée ?

À ce jour, le planning n'est pas encore fait. Trois personnes sont embauchées pour les AES pour l'instant. Le nombre de personnes embauchées dépendra du nombre d'enfants. Pour l'instant, tout a été gratuit. Il n'y a pas de nouvelles activités prévues, mais la commune est preneuse d'éventuelles idées. Le temps d'AES est de 35 minutes, c'est vite passé. Il y a eu des achats de matériel et de jeux.

Le contrat de Mme Cynthia Gruz s'achève au 30 juin. Elle n'est pas en droit de prolonger son contrat. L'école est donc dans une procédure d'embauche pour la remplacer à compter du 1^{er} septembre.

2.- Depuis la mise en place des 2 services, on entend moins parler de la cantine ; donc cela semble bien se passer pour les enfants. Qu'en pensent les adultes concernés ? Est-ce que ces 2 services seront reconduits en septembre ?

Mmes Nicole Montant et Patricia Veugle ont été invitées à cette réunion pour en parler.

L'ambiance est plus détendue, il y a moins de bruit, les dames mangent avec les enfants.

Les deux services s'enchaînent bien et les petits peuvent entamer leur sieste sans le bruit des grands qui jouent dans la cour.

Ces deux services seront reconduits l'année prochaine. Des personnes de la MJCI sont venues plusieurs fois cette année pour mettre cela en place et elles reviendront au premier trimestre de l'année prochaine pour poursuivre le travail engagé. Tout se passe aussi très bien avec le village vacances, les portions sont déjà prêtes lorsque les plats arrivent et cela facilite le travail du personnel de restauration scolaire.

Les enfants seront bientôt invités à manger au village vacances, ils y seront servis comme au restaurant et bénéficieront d'explications sur les plats et le service. Ils seront accompagnés par le personnel de la cantine et deux personnes du village vacances, 7 personnes au total. À la fin de l'année scolaire, il y aura un repas spécial : barbecue.

4. Travaux et divers

Pourra-t-on avoir l'intervention d'un électricien pour la fixation définitive du TBI dans la classe de Mme Pagneux ? La Mairie va prévenir l'électricien.

L'école a un problème récurrent d'accès à Internet depuis le changement de fournisseur. Le problème est identique en Mairie. Il faut y réfléchir.

La maternelle aimerait avoir des casiers pour ranger les affaires au-dessus des portemanteaux. Cela va être noté dans les travaux à faire. M. le Maire va passer pour évaluer l'ampleur de ces travaux.

M. François remercie M. Marin pour ses multiples dons à l'école.

Il remercie la commune et ses employés pour l'accompagnement, les travaux réalisés (descente vers le terrain de foot) et le soutien permanent à notre école, notamment quand l'urgence s'impose (chaudière de l'élémentaire).

Il remercie Mme Cynthia Gruz, contrainte de quitter l'école. Elle va laisser une belle empreinte après ces 2 années intenses. Enfants et enseignants vont la regretter.

Il remercie ses collègues pour leur professionnalisme et leur implication dans une année difficile.

Il remercie Mme Sophie Brunetti, AESH depuis 8 ans dans l'école, parent délégué, présidente du Sou, ...

Mme Brunetti remercie, à son tour, l'équipe de l'école d'Onnion, qu'elle quitte à regret...

Il remercie également Mme Houllier, parent déléguée pour la dernière année, pour sa contribution à la vie de ce Conseil.

Mme Roux remercie le conseil municipal pour la subvention qu'elle a obtenue.

M. François invite l'assemblée à se retrouver le lendemain pour la fête de l'école.

M. Bosson demande s'il y a toujours de mauvaises odeurs au rez-de-chaussée, la maîtresse du rez-de-chaussée présente, Mme Céline Le Tressoler, signale que ça arrive encore mais que c'est surtout la classe de Mme Laurence Ara Somohano qui est située en face des toilettes qui en est incommodée.

Le Conseil s'achève à 21h50.

Christelle Pagneux
Secrétaire de séance



J-Michel François
Directeur de l'école

